



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
Management de centre-ville
JLM/AM/JL/2024/052

COMPTOIR.D.MANGAS
18, boulevard Gambetta
46000 CAHORS

Ligne directe : 05 65 20 87 23
Mobile : 06 18 42 16 36
Courriel : jletourneur@grandcahors.fr

A L'ATTENTION DE : Monsieur Dominique DE FREITAS
DATE : 7 mars 2025

Monsieur,

Compte tenu de votre demande de subvention déposée le 4 mars 2025 et l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France, j'ai le plaisir de vous faire savoir qu'un montant éligible de travaux de **740,00 € HT** a été retenu par la ville de Cahors pour la réfection des enseignes de votre établissement situé au **18, boulevard Gambetta**, à Cahors.

Une subvention plafond de 230,00 € vous sera allouée, soit un taux de 31 %.

Le versement de l'aide sera exécuté en fin de travaux sur production :

- ✓ de la facture acquittée de l'entreprise,
- ✓ d'un relevé d'identité bancaire.

Les effets de la présente décision seront caducs si les travaux ne sont pas réalisés dans un délai de un an à compter de ce jour.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,



Jean-Luc MARX